

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

8 février 2012 à 17 h 30

Salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2012
4. Communication écrite au conseil :
 - 4.1 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de janvier 2012
 - 4.2 Dépôt de la liste des virements budgétaires effectuées en vertu du règlement R.C.A.2V.Q. 2 du 1er au 31 janvier 2012
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyennes et citoyens
7. Propositions :
 - 7.1 Division de la gestion du territoire
 - 7.1.1 Modification à la réglementation sur le stationnement sur le réseau routier local concernant la rue de la Boussole, quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf, district Neufchâtel - A2GT2011-087
 - 7.2 Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire
 - 7.2.1 Adoption de la nouvelle « Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de loisir et organismes communautaires » - A2LS2011-072
 - 7.3 Service des approvisionnements
 - 7.3.1 Adjudication d'un contrat pour la réhabilitation des cheminées et de fonds de regards pour les arrondissements des Rivières, de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et de Beauport, du 1er janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2013 - Arrondissement des Rivières (lot 1) (VQ-44278) - AP2012-010
8. Matières nécessitant une consultation publique :
 - 8.1 Assemblée publique de consultation sur le projet de modification intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier des Châtels*, R.C.A.2V.Q. 45 (Secteur des Châtels) »
 - 8.2 Assemblée publique de consultation concernant le projet de modification intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21733Cd*, R.C.A.2V.Q. 48 (Essencerie Costco) »
9. Avis de motion et projets de règlement :
 - 9.1 Avis de motion
 - 9.1.1 Avis de motion relatif au projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier des Châtels*, R.C.A.2V.Q. 45 - (Secteur des Châtels) - A2GT2011-

- 9.1.2 Avis de motion relatif au projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21733Cd*, R.C.A.2V.Q. 48 - (Essencerie Costco) - A2GT2012-004
- 9.2 Adoption de projet de règlement
 - 9.2.1 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier des Châtelers*, R.C.A.2V.Q. 45 - (Secteur des Châtelers) - A2GT2011-112
 - 9.2.2 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21733Cd*, R.C.A.2V.Q. 48 - (Essencerie Costco) - A2GT2012-004
10. Adoption des règlements :
 - 10.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 4, relativement à la zone 22604Cb*, R.C.A.2V.Q. 46 - (Relocalisation Lou-Tec) - A2GT2012-003
 - 10.2 Adoption du *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur les amendes relatives aux infractions en matière de stationnement*, R.C.A.2V.Q. 49 - A2DA2011-030
 - 10.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement des Rivières sur la régie interne et la procédure d'assemblée relativement aux séances du conseil*, R.C.A.2V.Q. 50 - A2DA2012-001
11. Deuxième période de questions des citoyennes et citoyens
12. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
13. Clôture

Le secrétaire et assistant-
greffier d'arrondissement

Julien Lefrançois

P.S. La prochaine séance ordinaire du Conseil d'arrondissement des Rivières se tiendra à 17 h 30, le mardi 6 mars 2012, à la salle du conseil du Bureau d'arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot, Québec.